

L'humidité et les moisissures

Les conséquences

remédier



Il existe trois sortes d'humidité :

- L'humidité par infiltration (infiltration d'eau par des fissures dans les murs, les conduites d'évacuation ou par le détachement d'une gouttière).
- L'humidité ascensionnelle (remontée de l'eau provenant du sol dans les murs)
- L'humidité par condensation, sur laquelle nous nous centrons ici.



Les douches fréquentes, la cuisson au gaz, l'aération insuffisante des locaux, les poêles au pétrole non raccordés entraînent l'accumulation d'humidité dans l'habitat.



Parallèlement, l'isolation accrue et mal mise en œuvre favorise les problèmes de condensation la vapeur d'eau se transforme en eau liquide sur les surfaces froides (une fenêtre à simple vitrage, un mur froid). Il en résulte un développement intense de moisissures.



Les moisissures sont des champignons microscopiques. Elles se développent sur divers supports (salissures, poussières, certaines peintures, certains papiers peints, etc.).



Dans la maison, l'humidité dégrade le bâtiment (pourriture de la menuiserie, délabrement de la peinture, détérioration de l'ameublement, etc.). Elle favorise l'apparition de moisissures (c-à-d des champignons comme la Mèrue) et d'acariens responsables d'allergies. Elle maintient dans l'air que l'on respire certains polluants chimiques produits à l'intérieur.



Les répercussions sur la santé sont de plusieurs ordres :

- **Les symptômes des voies respiratoires :** toux, irritation du nez et de la gorge, écoulement nasal, éternuements, respiration bruyante, difficulté respiratoire, douleurs thoraciques.
- **Les allergies respiratoires :** rhinite, bronchite, asthme, pneumonie.
- **Les allergies cutanées :** irritation de la peau.
- **Les symptômes non respiratoires :** fièvre, maux de tête, irritation des yeux, fatigue, déficience du système immunitaire.

De plus, la moiteur de l'air ambiant produite par l'humidité et les murs humides entraîne une sensation de froid obligeant à surchauffer la maison. Par conséquent, cela augmente la consommation d'énergie.



- Maintenir, en hiver, une température moyenne de 19°C dans les pièces de vie (salon, salle à manger, cuisine, etc.) et de 15°C à 17°C dans les chambres à coucher. Pendant, les périodes d'absence, mettre le chauffage de la maison en veilleuse sur 15°C.
- Eviter l'usage des poêles au pétrole non raccordés à une cheminée.
- Lors de la cuisson, placer un couvercle sur la casserole afin de garder le plus possible la vapeur d'eau à l'intérieur.
- Aérer régulièrement, même lorsqu'il pleut, et ventiler durant 10 à 15 minutes après les activités qui produisent beaucoup d'humidité (douche, cuisson, vaisselle ou une nuit de sommeil).
- Assécher le plus rapidement possible tout dégât causé par l'eau et remplacer si nécessaire les matériaux et les tapis endommagés par l'eau.
- Pour empêcher les moisissures de s'installer derrière les meubles et les objets, évitez d'adosser ceux-ci contre les murs froids et aérez régulièrement les armoires.
- Ôter les moisissures avec une solution constituée d'une mesure d'eau de Javel pour 2 à 4 mesures d'eau et d'un peu de détergent à vaisselle. Laisser agir 10 à 15 minutes, rincer à l'eau claire puis sécher. Il est important de mettre des gants et de bien aérer le local durant le nettoyage.
- En cas de persistance, faire procéder à des analyses pour identifier le type de moisissures auquel on est confronté.

pour vous aider



Votre **médecin généraliste** est la personne la mieux placée pour vous donner des conseils adaptés à votre situation. Il pourra aussi, si nécessaire vous recommander l'intervention de **L'Ambulance verte : La CRIPI**. En effet, cette cellule vise à repérer, dans l'habitat, les pollutions pouvant être à la source de problèmes de santé.

Elle intervient, en **complément d'un diagnostic médical**, lorsqu'un médecin suspecte un problème de santé lié à la présence d'une pollution à l'intérieur de votre habitation. Ce diagnostic s'accompagne de conseils pour réduire, voire éliminer les nuisances.

L'Ambulance verte répond à vos appels de 09h à 17h00 au **02/775.77.69**

La **Fondation pour la Prévention des Allergies** vous offre un service d'information par téléphone le mardi et le jeudi de 10h à 14h : **02-511.67.61**.

www.oasis-allergies.org.

Les dépliants « Ma maison, ma santé » sont une production de la commune d'Anderlecht en collaboration avec la Ville de Saint-Ghislain. Elles sont disponibles chez votre médecin généraliste, à l'Administration communale et dans divers organismes au service du public.

Adresses utiles



L'I.B.G.E. (L'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement) est l'interlocuteur des bruxellois pour tout ce qui concerne leur milieu de vie. L'IBGE reçoit vos appels tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au **02/775.75.75**

www.ibgebim.be

Habitat Santé a également ouvert une permanence téléphonique qui répond à vos questions sur les pollutions intérieures de 9h à 13h les mercredis, jeudis et vendredis : **02/242.02.92**

www.habitat-sante.org

Le **service de l'hygiène** est une section du Centre de Santé de la commune d'Anderlecht. Il répond à vos questions concernant notamment l'habitabilité de votre logement au **02/522.65.41**

AMGA (L'association des médecins généralistes d'Anderlecht) vous fournit une foule d'informations utiles sur votre santé et votre bien-être.

www.amga.be

Conception : Ville de Saint-Ghislain, Echevinat de la santé, Service Education, en partenariat avec le CERES, Université de Liège et la commune d'Anderlecht, Echevinat de la Santé.

Infographie : Audrey CORDONNIER, STE-Formations, Université de Liège.

Pour Anderlecht : Maquette des brochures Thérèse KASSA NSUBILA

Editeur responsable :

Jean Verhulst Place du Conseil, 1 1070 BXL

Ma Maison, ma Santé!



L'Humidité et les Moisissures

